Plan stratégique Résumé 2015 – 2019

CAN a été fondé en 2001 et existe pour faciliter l'accès à une information utile sur le handicap et le développement de tous en Afrique.

Notre objectif global est d'être d'ici les cinq prochaines une référence crédible et reconnue par ceux qui travaillent avec des personnes handicapées en Afrique en utilisant la stratégie RBC, et qui influence de façon positive la méthode RBC pour le bien des personnes handicapées.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les organisations du handicap, les agences gouvernementales, les organisations de développement et les décideurs au niveau national et régional, afin de stimuler une plus grande sensibilisation et soutien de la RBC que les directives de l'OMS définissent comme une approche efficace dans la lutte pour les droits des personnes handicapées et la mise en œuvre de la Convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies (CDPH).

Nous favorisons la meilleure application des directives de la RBC aux niveaux local, national, régional et international pour en arriver au niveau politique, afin que les droits des personnes handicapées soient reconnus et appliqués conformément aux prescriptions de la CDPH.

Nous encourageons et appuyons les différents acteurs à documenter et partager leurs expériences, pratiques et information dans plusieurs langues et sur divers supports.

1. **Augmenter la capacité à partager et à gérer l'information**
2. **Créer un solide lobby afin de rendre la RBC plus efficace**
3. **Renforcer l'organisation de CAN**

AfriCAN

Réadaptation à Base Communautaire (RBC) Réseau Afrique

CAN: Vision, Mission et Valeurs

Vision : égalité des chances, intégration sociale et réhabilitation des personnes handicapées en Afrique.

Mission : CAN existe afin de promouvoir l'accès à l'information sur le handicap et le développement de tous en Afrique

Nos valeurs affichées:

- Une approche basée sur les droits
- Participation à part entière des personnes handicapées et de leurs familles
- Des partenariats forts et bénéfiques
- Egalité, honnêteté et respect
- Transparence
- Responsabilité

Pour contacter CAN:

Téléphone: +256 414 574462

Email: info@afri-can.org
Site internet: www.afri-can.org
Facebook: CBR Africa Network
Twitter:
https://twitter.com/CBRAfrica

Objectif stratégique numéro 1: augmenter la capacité à partager et gérer l'information

Résultats clés:

- Création et mise à jour d'une base de données exhaustive des acteurs impliqués dans le secteur du handicap
- Création de systèmes servant à acquérir des informations en rapport avec la RBC auprès de tous les groupes et régions impliqués
- Mise à disposition d'une information sur les services de RBC à un grand nombre de personnes impliquées, sur plusieurs supports et dans plusieurs langues, à travers différents médias
- Sensibilisation accrue en Afrique autour des directives de l'OMS sur la RBC
- Réseau des associations nationales de la RBC et réseaux de partage de l'information en place
- Meilleure visibilité de CAN à travers sa participation lors de conférences et de séminaires clés.

Objectif stratégique numéro 2: établir un solide lobby pour promouvoir la RBC de façon efficace

Résultats clés:

- La contribution de CAN à la l'organisation des forums y compris le Réseau Mondial de la RBC et le Forum Africain du Handicap afin de promouvoir la RBC en tant que stratégie pour atteindre les objectifs de la CDPH définis par les directives RBC
- Bilan de l'impact, de l'utilisation, des forces et faiblesses des directives RBC en tant que moyen de développement inclusif
- Formations et modules de formation sur la RBC en Afrique identifiés, évalués et renforcés en partenariat avec d'autres acteurs clés
- Conférences 2015 et 2018, et publication des livres sur les conférences, et l'organisation de forums régionaux
- Meilleur partage de leurs expériences par des acteurs de la RBC.

Objectifs stratégiques numéro 3: le renforcement de l'organisation du CAN

Résultats clés:

- Plan stratégique déployé et fonctionnement effectif et efficace de CAN en relation avec la révision de sa constitution, de ses réglementations
- Un partenariat stratégique en place et une collaboration établie avec diverses organisations afin d'atteindre les objectifs du plan stratégique
- Un Bureau Exécutif fonctionnant de façon effective et efficace selon les descriptions de poste
- Le secrétariat de CAN fonctionnant de façon effective avec un personnel compétent et correspondant à des descriptions de poste clair et régulièrement évalué
- Un choix de ressources promouvant le CAN disponible et une identification claire de sa marque.